Envoyé en préfecture le 15/04/2026
Reçu en préfecture le 15/04/2026
Publié le
ID : 022-212200356-20260409-DELIB20260401-DE

Département des Côtes-d'Armor
Arrondissement : DINAN
Canton : LANVALLAY

Commune de LES CHAMPS-GÉRAUX

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 09 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le neuf avril à dix-neuf heures trente,
Le Conseil Municipal de la commune de LES CHAMPS-GÉRAUX, était assemblé en session ordinaire, à la mairie, après convocation légale, sous la présidence de Mme Sandrine JUHEL, Maire.

Présents : Sandrine JUHEL, Caroline HAYCOX, Frédéric BEAUCHAMP, Brigitte PETITPAS, Anne THIBAULT, Pascal L'HERMITTE, Léa HERVÉ, Clément BRIZARD, Sophie HAMÉON, Cyril RIBET, Éric SIMON, Édith PERROQUIN

Absents excusés : Denis GOUPIL, Christophe PACE, Solène HAMELIN
Pouvoir : Denis GOUPIL à Frédéric BEAUCHAMP, Christophe PACE à Caroline HAYCOX

Secrétaire de séance : Caroline HAYCOX

Nombre de conseillers : en exercice : 15 présents : 12 votants : 14

OBJET
Modification du tableau des emplois
Délibération n° 2026-04-01

Le Maire informe l'assemblée :

Vu le Code général des collectivités territoriales notamment les articles R.2313-3 et L.2313-1

Conformément à l'article L.313-1 du Code Général de la Fonction Publique les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services (création – suppression – modification de la durée hebdomadaire d'un poste).

À la suite de l'obtention du concours d'ATSEM principal de 2ème classe par un agent de la collectivité, il convient de modifier le tableau des effectifs au 1er avril 2026 en supprimant son ancien poste d'adjoint technique à temps complet.

Envoyé en préfecture le 15/04/2026
Reçu en préfecture le 15/04/2026
Publié le
ID : 022-212200356-20260409-DELIB20260401-DE

Tableau des effectifs au 01 04 2026

Grade	Catégorie	Poste	DHS	
Adjoint Technique	C	Polyvalent voirie - espaces verts	TC	1 (vacant)
Adjoint Technique Principal 2ème classe	C	Polyvalent voirie - espaces verts	TC	1
Adjoint Technique	C	Polyvalent voirie - école - ménage	30H	1
Adjoint Technique Principal 1ème classe	C	Responsable restaurant scolaire	TC	1
ATSEM principal 2ème classe	C	ATSEM	TC	1
Adjoint Technique Principal 2ème classe	C	Responsable de garderie	29H15	1
Adjoint Technique Principal 2ème classe	C	Ménage - restaurant scolaire	TC	1
Adjoint Administratif Principal 2ème classe	C	Secrétaire de mairie	TC	1

Décision :
À l'unanimité, le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- **De modifier le tableau des emplois à compter du 01/04/2026**

Pour extrait certifié conforme,

Le Secrétaire,
Caroline HAYCOX

Le Maire,
Sandrine JUHEL

MAIRIE LES CHAMPS-GERAUX (Côtes-d'Armor)

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la mairie et que la convocation du Conseil a été faite le 26/03/2026